

Acte criminel

Ronny Allogo tente d'incendier la maison de son ex

Alexis Ndong Sima
Oyem/Gabon

RONNY Allogo, Gabonais âgé de 25 ans, conducteur de train à la Société d'exploitation du transgabonais (Setrag), domicilié au quartier Ngouema, dans le deuxième arrondissement de la commune d'Oyem, est un homme à craindre. Pour une affaire de jalousie, il a tenté de mettre le feu à la

maison où vit son amie qui l'aurait plaqué pour vivre avec un autre homme. Les éléments de l'antenne de la Police d'investigations judiciaires (PJ) du Woleu-Ntem, l'ont interpellé au moment où il mettait en exécution son entreprise criminelle. Selon une source proche du dossier, il est 1 heure du matin, lorsqu'une patrouille de la PJ reçoit un appel, faisant état de la



Photo : ANS

présence d'un inconnu, armé d'un bidon d'essence, en train de répandre ce li-

Le présumé criminel Ronny Allogo dans les locaux de la PJ.

quide inflammable à la maison de son ex-copine à Mekom-Nkodje, dans le premier arrondissement d'Oyem. Promptement, les flics se rendent sur les lieux et surprennent l'inconnu plutôt à l'intérieur de la maison alors qu'il venait d'arroser d'essence une fillette de 2 ans. Interpellé, l'intrus est immédiatement identifié comme étant Ronny Al-

logo, le géniteur de la gamine endormie, qui allait certainement mourir calcinée, en même temps que la maison. Interrogé sur les faits, le mis en cause reconnaît avoir voulu mettre le feu sous l'effet de la jalousie. D'autant qu'il ne supportait plus que G. O. N., la mère de l'enfant, refasse sa vie avec un autre homme. Le mis en cause sera déféré aujourd'hui devant le parquet d'Oyem.

Rebondissement à Moanda

Koumba Makaya finalement blanchi

COE
Libreville/Gabon

DÉSIRÉ Koumba Makaya, Gabonais, 36 ans, menuisier de son état, domicilié au quartier Moukaba, a été appréhendé par les policiers du commissariat de Moanda, chef-lieu du département de la Lebombi-Leyou, dans la province du Haut-Ogooué. Il lui était reproché d'avoir abusé de la confiance de son ami G. L. qui lui aurait remis la somme de 3,5 millions de

francs pour l'achat d'un véhicule dont ce dernier n'est jamais entré en possession (lire l'Union du vendredi 14 au 18 août 2015). Contrairement à ce qui a été écrit, l'intéressé n'a pas été placé sous mandat de dépôt. Si les fonds destinés à l'achat du véhicule ont été effectivement envoyés en Europe, où un contact les a réceptionnés, il ressort aussi que le véhicule en question a effectivement été acheté. Mais, les nouvelles mesures arrêtées par les autorités gabonaises, relatives à



Photo : DR

l'interdiction d'importation des véhicules âgés de plus de trois ans, sont à l'origine du blocage de l'automobile en Europe. Face à cette situation, Koumba Makaya a proposé à son ami un véhicule à essence, qui se trouve au port

Désiré Koumba Makaya, blanchi par le parquet de Franceville.

de Libreville. Mais le créancier a décliné l'offre, indiquant qu'il est à la recherche d'une voiture diesel. Alors qu'il procède à des démarches, en vue de trouver une solution adéquate, le démarcheur apprend que son ami a porté l'affaire au niveau du commissariat. Au poste de police, Désiré Koumba Makaya a demandé que lui soit accordé un délai de 90 jours pour lui permettre de rembourser l'argent que G. L. lui avait remis. Mais ce dernier lui a plutôt donné plu-

tôt 60 jours, tout en le menaçant d'ester en justice. Finalement, il a mis sa menace à exécution. Au parquet de Franceville, le procureur a accordé 24 heures au débiteur pour fournir toutes les preuves permettant de le blanchir. Celles-ci ayant présentées dans les délais, le magistrat a estimé qu'il ne s'agit ni d'une escroquerie, ni d'un abus de confiance. Un avis de classement est alors établi, tout en renvoyant le plaignant auprès du tribunal civil pour réclamer un remboursement.

Direction Générale des Douanes et Droits indirects Avis de concours

Les candidats à l'inscription au cycle A1 des Inspecteurs Centraux des Douanes, session 2015-2016 et 2016-2017 de l'École Nationale des Douanes (END) de Ouagadougou (Burkina Faso) sont informés que le concours d'entrée, organisé à leur intention se déroulera le samedi 12 septembre 2015.

Conditions de candidature

➤ Pour les candidats externes

Peuvent prendre part à ce concours, les candidats externes des deux (02) sexes, âgés de dix huit (18) ans au moins et de trente deux (32) au plus au 31 décembre 2015, titulaires d'un master II en droit, en sciences économiques, en gestion ou de tout autre diplôme reconnu équivalent à la date d'ouverture du concours et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'exercice de l'emploi d'inspecteurs des douanes.

➤ Pour les candidats internes

Peuvent prendre part à ce concours, les candidats internes des deux sexes, âgés de dix huit (18) ans au moins et de quarante cinq (45) au plus au 31 décembre 2015 et remplissant les conditions suivantes :

- être intégré dans la Fonction Publique ;
- être titularisé dans son emploi ;
- être inspecteur des Douanes, catégorie A hiérarchie A2 détenteur d'un diplôme de niveau maîtrise ou équivalent ;
- avoir une ancienneté de cinq (05) ans au moins pour compter de la date d'intégration ;
- avoir des conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'exercice de l'emploi d'inspecteur des douanes.

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être adressé à Madame le Directrice Générale de l'École Nationale des Douanes (END) sous couvert de la voie hiérarchique et sera reçu à la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects du Gabon (OLOUMI) porte 008, tous les jours ouvrables jusqu'au 03 septembre 2015 à 12 heures 30 minutes précises.

Il doit obligatoirement comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs CFA, datée et signée du candidat et indiquant ses noms et prénoms ; le cycle de formation ; la catégorie ; et échelle (pour les candidats internes) ;
- une copie légalisée du diplôme requis ;
- une copie légalisée d'acte de naissance.

Les candidats admis au test d'entrée et retenus compléteront leur dossier de demande d'inscription par :

- une lettre de recommandation du Directeur Général des Douanes et Droits Indirects ;
- un curriculum vitae ;
- un certificat d'aptitude physique signé par un médecin militaire (pour les externes) ;
- un certificat d'aptitude physique signé par un médecin régulièrement établi pour les candidats n'ayant pas reçu une formation militaire ou une dispense délivrée par un médecin et approuvée par l'Administration des Douanes Gabonaises (pour les internes) ;
- une photocopie légalisée du passeport ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois.

Administration des épreuves

Les épreuves du test se dérouleront le samedi 12 septembre 2015 à la salle de formation de l'Hôtel des Douanes sis à OLOUMI, selon les horaires ci-après :

	Epreuve	Heure	Coefficient
Externes	Dissertation	08 h à 10 h	2
	Economie ou Droit	10 h 30 à 12 h 30	3
Internes	Compte rendu analytique	08 h à 10 h	2
	Régimes douaniers économiques	10 h 30 à 12 h 30	3

Fait à Libreville, le 14 AOÛT 2015

Le Directeur Général
des Douanes et Droits Indirects

Michel ONDINGA NGUENGOUÉ